



## Appel à Communication

Université Hassan II-Casablanca  
Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales  
Mohammedia Laboratoire de recherche en Performance  
Économique et Logistique  
« PEL »

Organisent le jeudi 30 Avril 2026 à la FSJES-Mohammedia Maroc  
La 3ème édition du colloque international :  
Les sources de financements de l'économie

**Sur le thème :**

**Financement de développement et politiques  
macroéconomiques de lutte contre la pauvreté**

**Pour la soumission :**



### Partenaires



# CONTEXTE ACTUEL : RAPPORT DU HCP SUR LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE AU MAROC

Le dernier rapport du Haut-Commissariat au Plan (HCP) sur la pauvreté multidimensionnelle au Maroc, publié en mai 2025, apporte un cadre crucial pour soutenir l'argument en faveur du financement du développement et la politique macroéconomique. Ce rapport met en lumière des progrès significatifs tout en soulignant des défis persistants, notamment les disparités territoriales.

Selon le HCP, le Maroc a réalisé des avancées notables dans la réduction de la pauvreté multidimensionnelle au cours de la dernière décennie.

- **Baisse significative de la pauvreté multidimensionnelle :** Le taux de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle a diminué de 11,9% en 2014 à 6,8% en 2024. Le nombre de personnes pauvres passé de 4 millions à 2,5 millions sur cette période. L'intensité de la pauvreté (le degré moyen de privations chez les pauvres) a également légèrement baissé.
- **Progrès tirés par l'éducation et les conditions de vie :** Les dimensions de l'éducation et des conditions de vie celles qui ont le plus contribué à cette réduction, suivies par la santé. Cela suggère que les efforts dans ces domaines ont été fructueux.
- **Persistante des disparités rurales-urbaines :** Malgré cette amélioration générale, la pauvreté reste majoritairement rurale. En 2024, 72% des personnes pauvres vivaient en milieu rural (contre 79% en 2014), et le taux de pauvreté rurale (13,1%) est toujours plus de quatre fois supérieur à celui des zones urbaines (3%).
- **Disparités régionales :** Certaines régions, comme Beni Mellal-Khénifra et Fès-Meknès, affichent encore des taux de pauvreté supérieurs à la moyenne nationale. À l'inverse, les régions du Sud (Laâyoune-Sakia El Hamra, Dakhla-Oued Ed-Dahab) ont les taux les plus bas.
- **Vulnérabilité persistante :** Le taux de vulnérabilité (personnes exposées à des privations modérées) a également baissé (de 11,7% à 8,1%), mais 82% des personnes vulnérables résident en milieu rural, soulignant leur risque élevé de retomber dans la pauvreté en cas de choc.
- **Rôle de l'INDH :** Le rapport du HCP souligne explicitement l'importance de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) comme un levier décisif dans cette dynamique de réduction de la pauvreté, notamment dans les communes rurales

# **ARGUMENTAIRE : FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT ET POLITIQUES MACROECONOMIQUES AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE**

La pauvreté multidimensionnelle, par sa nature complexe et interconnectée, exige une approche holistique qui va au-delà de la simple insuffisance de revenus. Elle englobe des privations en matière de santé, d'éducation, de niveau de vie, d'accès aux services de base, de sécurité, et de participation. Afin de transformer l'économie marocaine et améliorer durablement le bien-être de la population la plus vulnérable, il est crucial de combiner le financement du développement avec une politique macroéconomique bien pensée.

## **1. Le Financement du Développement comme catalyseur de l'investissement dans le capital humain et les infrastructures sociales :**

- **Investissements directs dans les services sociaux** : Les fonds dédiés au développement permettent de financer des programmes de santé publique (vaccination, nutrition maternelle et infantile, lutte contre les maladies), d'éducation (construction d'écoles, formation d'enseignants, bourses pour les élèves défavorisés), d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, et d'électrification des zones rurales. Ces investissements sont directement corrélés à une réduction des privations en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie, composantes clés de la pauvreté multidimensionnelle.
- **Soutien à la productivité des pauvres** : Le financement peut cibler des initiatives qui augmentent la productivité des ménages pauvres, notamment en milieu rural (accès au microcrédit, intrants agricoles, technologies adaptées). Cela génère des revenus, renforce la sécurité alimentaire et améliore les conditions de vie.
- **Développement des infrastructures** : Malgré cette amélioration générale, la pauvreté reste majoritairement rurale. En 2024, 72% des personnes pauvres vivaient en milieu rural (contre 79% en 2014), et le taux de pauvreté rurale (13,1%) est toujours plus de quatre fois supérieur à celui des zones urbaines (3%).

## **2. Politique Macroéconomique comme cadre propice à la croissance inclusive et à la réduction des vulnérabilités :**

- Stabilité macroéconomique : Une politique macroéconomique saine, caractérisée par une faible inflation, une dette publique soutenable et une gestion prudente des finances publiques, crée un environnement propice à l'investissement privé, tant national qu'étranger. Cette stabilité est essentielle pour attirer les capitaux nécessaires au développement et à la création d'emplois, particulièrement pour les populations pauvres. L'instabilité, en revanche, érode le pouvoir d'achat, décourage l'investissement et augmente la vulnérabilité des ménages.
- Politiques budgétaires et fiscales progressives : Une fiscalité juste et progressive peut augmenter les recettes de l'État pour financer les dépenses sociales et les infrastructures. Les politiques budgétaires peuvent être utilisées pour mettre en place des filets de sécurité sociale (transferts monétaires conditionnels, assurances chômage) qui protègent les ménages les plus vulnérables contre les chocs économiques, sanitaires ou climatiques, réduisant ainsi leur exposition aux privations.
- Politiques monétaires et de taux de change : Une gestion appropriée de la masse monétaire et des taux de change peut influencer le coût du capital, la compétitivité des exportations et le coût des importations, affectant ainsi l'emploi et les revenus des ménages. Des politiques qui favorisent une croissance inclusive peuvent stimuler des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre et bénéficier directement aux populations pauvres.
- Politiques sectorielles et de régulation : Des politiques macroéconomiques peuvent cibler des secteurs spécifiques (agriculture, petites et moyennes entreprises) pour stimuler leur croissance et leur capacité à créer des emplois décents. La régulation des marchés et la promotion de la concurrence peuvent également empêcher l'exploitation et assurer un accès équitable aux opportunités économiques.

## **3. Synergies et défis :**

Les synergies entre le financement du développement et la politique macroéconomique sont évidentes : un financement adéquat est nécessaire pour mettre en œuvre les politiques macroéconomiques ambitieuses, tandis qu'une politique macroéconomique solide assure l'efficacité et la durabilité des investissements de développement. Cependant, des défis subsistent, notamment la coordination entre les différentes sources de financement (aide publique au développement, investissements directs étrangers, financements innovants, ressources domestiques), la gouvernance des fonds, la lutte contre la corruption, et l'adaptation des politiques macroéconomiques aux spécificités de chaque contexte national.

En somme, une stratégie efficace de lutte contre la pauvreté multidimensionnelle doit intégrer de manière cohérente le financement du développement, orienté vers des investissements ciblés et inclusifs, et une politique macroéconomique qui assure la stabilité, promeut la croissance inclusive et protège les plus vulnérables. Cette approche intégrée est la clé pour briser le cercle vicieux de la pauvreté et construire un avenir plus équitable.

# **AXES DE RECHERCHE**

Dans ce contexte, il est pertinent d'articuler la recherche autour de plusieurs axes complémentaires et interdisciplinaires, non limitatifs :

## **Axe1 : Politiques économiques et macroéconomiques**

Analyser l'impact des mesures fiscales, monétaires et sectorielles sur la réduction des inégalités et la promotion d'un développement inclusif.

## **Axe2 : Mécanismes financiers et financement du développement**

Etudier l'efficacité des investissements publics, de la microfinance et des instruments financiers innovants dans l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables.

## **Axe 3 : Dimensions sociales et sociologiques**

Evaluer l'influence des disparités régionales, du genre, de l'éducation et de la santé sur la pauvreté multidimensionnelle.

## **Axe 4 : Politiques publiques et gouvernance**

Examiner l'efficacité des programmes sociaux, la cohérence des politiques sectorielles et la transparence dans l'allocation des ressources.

## **Axe 5 : Management et organisation**

Etudier le rôle des pratiques managériales dans les institutions publiques et privées, l'efficacité de la coordination interinstitutionnelle et l'optimisation des ressources pour la mise en œuvre des programmes de développement.

## **Axe 6 : Droit et cadre juridique**

Analyser les instruments juridiques nationaux et internationaux, la législation sur la protection sociale, les droits économiques et sociaux, ainsi que la régulation des financements du développement.

## **Axe 7 : Aspects interdisciplinaires et prospectifs**

Intégrer les enjeux technologiques, environnementaux et de résilience face aux chocs économiques, afin de proposer une approche globale et durable de la réduction de la pauvreté.

## TYPE DE PAPIER

- Les communications peuvent être soumises en arabe, français ou en anglais autour des thématiques proposées.

## DATES A RETENIR

<b>22 Février 2026</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date limite de réception des résumés étendus des communications</li></ul>
<b>26 Février 2026</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date limite de notification d'acceptation du résumé étendu des communications</li></ul>
<b>30 Mars 2026</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date limite pour l'envoi de la version complète de la communication</li></ul>
<b>15 Avril 2026</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date limite de réception des textes avec les modifications demandées et les présentations PPT</li></ul>
<b>30 Avril 2026</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tenue du colloque</li></ul>
<b>30 Juin 2026</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Soumission des papiers pour la publication dans un acte de colloque</li></ul>

Pour le texte intégral, ne dépassant pas 20 pages (y compris les tableaux et les annexes), doit être rédigé selon le format suivant :

- Format A4.
- Marges (supérieure, inférieure, gauche, droite) de 2,5cm.
- Police : Times New Roman (12 points), interligne simple et justifié.
- Une page de présentation contenant :
  - Le titre de l'article (Times 20 gras) ;
  - Le(s) nom(s) de(s) auteur(s) (Times 12 gras) ;
  - Les affiliations & adresses (Times 12) ;
  - L'adresse électronique (Times 12) ;
  - Un résumé à interligne simple d'environ 250 mots, contenant un minimum de cinq mots clés (Times New Roman 12) ;
- Les tableaux et figures doivent être intégrés dans le texte avec un titre et une source ;
- Les notes nécessaires seront mises en bas de page ;
- Les références, par ordre alphabétique des auteurs et selon le format APA.

## LIEU DU DÉROULEMENT DU COLLOQUE

- Le colloque se tiendra dans les locaux de la faculté des sciences juridiques économiques et sociales Mohammedia. Route de Rabat, Bd Hassan II BP 145 CP : 20650 - 20650.

## **INSCRIPTION**

Le processus de participation prendra effet après l'inscription et l'envoi de votre texte intégral (au maximum 20 pages en format Word) via le site suivant :

[Appel à communication de la 3ème édition du colloque international sous le thème : Financement de développement et politiques macroéconomies de lutte contre la pauvreté multidimensionnelle – PEL](#)

En respectant les dates susmentionnées en haut.

## **CONTACT**

Pour tout renseignement, n'hésitez pas de nous contacter via les adresses mail suivantes :

- **[hefnaoui\\_ahmed@yahoo.com](mailto:hefnaoui_ahmed@yahoo.com)**
- **[ra.elyamani@gmail.com](mailto:ra.elyamani@gmail.com)**
- **[colloque.pel.2026@gmail.com](mailto:colloque.pel.2026@gmail.com)**

## **PUBLICATION**

Les communications acceptées par le comité scientifique et présentées lors du colloque seront publiées dans les actes du colloque avec ISBN.

## **FRAIS DE PARTICIPATION**

La participation au colloque est gratuite.

# **COORDONNATEURS DU COLLOQUE**

Pr. Ahmed HEFNAOUI, Professeur à la FSJES et membre du laboratoire PEL.

Pr. Rachida EL YAMANI, Professeur à la FSJES et membre du laboratoire PEL.

## **COMITE D'ORGANISATION**

- HEFNAOUI Ahmed, Professeur à la FSJESM- UH2, Casablanca.
- EL YAMANI Rachida, Professeure à la FSJESM- UH2, Casablanca.
- EL KHATTAB Younes, Professeur à la FSJESM- UH2, Casablanca.
- ADRAOUI Mohamed, Professeur à la FSJESM- UH2, Casablanca.
- BAZI Mohamed, Professeur à la FSJESM- UH2, Casablanca.
- DHIBA Youssef, Professeur à la FSJESM- UH2, Casablanca.
- MOUTMIHI Mohamed, Professeur à la FSJESM- UH2, Casablanca.
- ES-SOUNBOULA Hind, Professeure à la FSJESM- UH2, Casablanca.
- BENCHRIFA Hanaa, Professeur à la FSJES- Mohammedia, UH2, Casablanca.
- IAATAREN Idriss, docteur au laboratoire PEL-FSJESM- UH2, Casablanca.
- NADRI Anas, docteur au laboratoire PEL-FSJESM- UH2, Casablanca.
- HEFNAOUI Houda, docteure au laboratoire BIGOFCF-FSJEAC- UH2, Casablanca.
- BELLANY Kawtar, docteure au laboratoire PEL-FSJESM- UH2, Casablanca.
- CHARFI Mohamed, doctorant au laboratoire PEL-FSJESM- UH2, Casablanca.
- MOUSSAID Zineb, doctorante au laboratoire PEL-FSJESM- UH2, Casablanca.
- MOULIM Meryem, doctorante au laboratoire PEL-FSJESM- UH2, Casablanca.
- IBNOUZAHIR Youssef, doctorant au laboratoire PEL-FSJESM- UH2, Casablanca.
- ESSALIHI Badrddine, doctorant au laboratoire PEL-FSJESM- UH2, Casablanca.

## **COMITE SCIENTIFIQUE**

- ABOUSSAID Fatima Zahra, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- ACHOUI Mustapha, Professeur à l'ENCG de Casablanca, UH2, Casablanca.
- ADRAOUI Mohamed, Professeur à la FSJES- Mohammedia, UH2, Casablanca.
- AIT ALI Elassane, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- AIT HMADOUCH Younes, Professeur à la FEG de Kénitra, UIT Kénitra.
- AIT SOUSSANE Jihad, Professeur au Groupe ISCAE-CASABLANCA
- ALJ Bouchra, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- ALAMI Fatima Zahra, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- ALKAMA Meryem, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- AMEDJAR Mohamed, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- AMRI Adil, Professeur à l'ENCG d'El Jadida, UCD, El Jadida.
- AMZIL Karim, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- AOUFIR M'barak, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- ATI Hassan, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- ATTMANI Aziz, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- BALAR Khalid, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- BALIVET Béatrice, Professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3, France
- BARAKAT Hayat, Professeur à l'ENCG d'El Jadida, UCD, El Jadida.
- BAZI Mohamed, Professeur à la FSJES- Mohammedia.
- BELHAJ Naoufel, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- BELLIGHI Hassan, Professeur à l'ENCG Agadir, UIZ, Agadir.
- BENATIYA ANDALOUSSI Manal, Professeur à la FPSB, UCD, El Jadida.
- BENCHRIFA Hanaa, Professeur à la FSJES- Mohammedia, UH2, Casablanca.

- BENJOUID Zakaria, Professeur à la FEG de Settat, UH1, Settat.
- BETTAH Mounia, Professeur à la FSJES d'Agdal, UM5, Rabat.
- BIAZ Sanae, Professeur à l'ENCG d'El Jadida, UCD, El Jadida.
- BOUANANI EL IDRISI Jalila, Professeur à ENCG S, UH1, Settat.
- BOUBKER Omar, Professeur à FPL, Larache, UAE, Tétouane.
- BOUMAHDI Lobna, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- BOUMHAMDI Mounir, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- CHAABITA Rachid, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- CHAARANI Taibi, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- CHAKIR Mouna, Professeur à l'ENCG de Casablanca, UH2, Casablanca.
- CHERKAOUI Meriem, Professeur à la FSJES AS, UH2, Casablanca.
- DAAMOUCH Mohamed, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- DHIBA Youssef, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- DINAR Brahim, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- DOUARI Aziz, Professeur à la FEG de Settat, UH1, Settat.
- DOUKKALI Qamar, Professeur à la FEG de Kénitra, UIT Kénitra.
- EL BETTIOUI Rachid, Professeur à l'EST d'Agadir, UIZ, Agadir.
- EL BOUBKARI Nadir, Professeur à la FP de Nador, UM1 Oujda.
- EL GNAOUI Leila, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- EL HAOUS Mohamed, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- EL HARRAK Adil, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- EL KHADIR Mohamed, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- EL KHATTAB Younes, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- EL MENYARI YOUNESS, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- EL MZABI Amal, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- EL YAMANI Kaboul, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- EL YAMANI Kaoutar, Professeur à l'ENCG de Casablanca, UH2, Casablanca.

- EL YAMANI Rachida, Professeur à la FSJES- Mohammedia, UH2, Casablanca.
- ELHASSANI Ihsan, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- ES-SOUNBOULA Hind, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- EZ-ZARZARI Zakaria, Professeur à la FEG de Kénitra, UIT Kénitra.
- FOUGUIG Nada, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- GUETAT Sana, Maître de conférences à l'université du Maine, France.
- HADOUSSI Slim, Ecole Supérieure de Logistique Industrielle / GIP CEI, France.
- HAMDI Fekkak, Professeur à la FEG de Béni Mellal, USMS, Béni Mellal.
- HAMLIRI Abdelwahab, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- HEFNAOUI Ahmed, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- HILMI Yassine, Professeur à l'ENCG d'El Jadida, UCD, El Jadida.
- HLAL Mouttaki, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- JOUILIL Youness, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- KAIL Mehdi, Professeur à l'ISPITS de Rabat, UM5 de Rabat.
- KAMAL Samira, Professeur à la FP de Khouribga, USMS, Béni Mellal.
- KARIM Khaddouj, Professeur à l'ENSET de Rabat, UM5 de Rabat.
- KARIMI Dounia, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- KERRAOUS El Mehdi, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- KOMAT Abdellatif, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- KOUMA Daouda, Professeur à ENETP Bamako, Mali.
- LABRAR Sara, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- LAKHDAR Karima, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- LAKHYAR Zouhair, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- LOULID Adil, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- LOULID Mohamed, Professeur à la FSJES de Marrakech, UCA, Marrakech.
- MADINZI Rachid, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- MAIMOUN Ahmed, Professeur à la FEG de Settat, UH1, Settat.

- MESK Hicham, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- MOULAD Lamyaa, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- MOUMEN Aniss, Professeur à la Faculté des Sciences, UIT, Kénitra.
- MOUTMIHI Mohamed, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- MSADY Adil, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- NACIRI BENSGHIR Abdelali, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- NAJI Fairouz, Professeur à l'ENCG d'El Jadida, UCD, El Jadida.
- NAIT BOUZIDI Khalil, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- NEKHILI Mehdi, Professeur des Universités à Le Mans Université, France.
- NOUIB Abdellah, Professeur à la FSJES KS, UCA, Marrakech.
- OKAMBA Emmanuel, Professeur à l'université de Paris Est Marne-la-Vallée, France.
- OUASHIL M'bark , Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- OURIACHI Nissrine, Professeur à l'ENCG d'Oujda, UM1, Oujda.
- RAMI Fatiha, Professeur à ISEM, UH2, Casablanca.
- SARSAR Lamiae, Professeur à la FEG, Université Ibn Tofail de Kenitra
- SERRAF Douae, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- SMOUNI Rachid, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- TAGHI Mohamed Amine, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- TAJ Tilila, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- TALHAOUI Mohamed Amine, Professeur à la FSJES de Mohammedia, UH2, Casablanca.
- TALKHOUKHT Doha, Professeur à la FEG de Settat, UH1, Settat.
- TOUFAH Najat, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.
- ZEHRAOUI Kamal, Professeur à la FSJES de Ain Chock, UH2, Casablanca.